



CONTRAT OEUFS
Du vendredi 17 janvier 2025 au vendredi 19 décembre 2025
Producteur :
Sylvain BARBERY – Ferme du Pignon Blanc - 91410 CORBREUSE

Un exemplaire signé avec les chèques est à envoyer au 27 route de granville 91530 Le Val St Germain AVANT le 17/1/2025
 Référente : Laurence DEBRUYNE Tel : 06 26 19 06 90 courriel : laurence.deb@mailo.com

Nom de l'adhérent : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Date de la première distribution demandée : _____

Courriel : _____ @ _____

Je soussigné(e), membre de l'association « Amaplace » de Breuillet, après avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur et acquitté ma cotisation 2024/2025, confirme mon contrat pour les œufs avec Sylvain BARBERY. **Je m'engage à réceptionner, toutes les 2 semaines** (à partir de la 1ere date validée) la quantité d'œufs choisie (à cocher) :

	Quantité Tous les 15 jours	Prix par distribution	Prix d'une Année Oeufs (25 distrib)	Prix pour (____) distributions	A la 1ère livraison : Une conserve de 800gr, recette cuisinée, pour participer en conscience au remplacement des poules pondeuses.	Prix total En ajoutant la poule cuisinée à 16€	Indiquez le nom de la Banque ici : ----- Puis listez des N° de chaque chèques
<input type="checkbox"/>	6 œufs	2,70€	67,5	_____	En ajoutant 16€, je choisis soit une « Poule à la Normande » ou « Poule à la Mexicaine » (choix que j'entoure)	_____	_____
<input type="checkbox"/>	12 œufs	5,40€	135				_____
<input type="checkbox"/>	18 œufs	8,10€	202,5				_____
<input type="checkbox"/>	24 œufs	10,80€	270				_____
<input type="checkbox"/>	30 œufs	13,50€	337,5				_____

En cas d'absence, l'adhérente gère la récupération de ses œufs, par la personne de son choix en l'indiquant à Amaplace. Il est possible de demander que ses œufs soient placés dans l'armoire jusqu'à la distribution suivante, lorsque la quinzaine ne convient, sauf en période chaude.

L'adhérente joint à ce contrat signé, entre **1 et 3 chèques à l'ordre de Sylvain BARBERY, datés du jour de leur création.**

Les chèques lui seront remis par la référente de l'Amap, à l'initialisation du contrat pour le 1er puis répartis sur le temps restant.

Les œufs étant livrés en plateau, l'adhérente s'engage à apporter un contenant adapté pour récupérer sa commande lors de la distribution. Cette saison complète comporte 25 distributions – vendredi des numéros de semaines impaires

Horaires de distribution couplés avec la distribution maraîchère : vendredi de 18h30 à 19h30
Lieu : rue des prairies – Bungalow à l'arrière des tennis couverts du gymnase Ruy 91650 BREUILLET

Sylvain BARBERY s'engage à fournir à chaque distribution prévue, la quantité d'œufs choisie lors de la signature du contrat, sur le lieu de la distribution. Les œufs sont issus de poules pondeuses élevées selon les normes de l'Agriculture Biologique.

Nota : L'association AMAPLACE a établi un partenariat avec Sylvain BARBERY, éleveur Biologique. En souscrivant un contrat avec lui, vous préachetez des œufs frais, manifestez votre solidarité envers un producteur local engagé dans une démarche biologique. Vous contribuez à faire vivre une exploitation respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois. Vous aidez de ce fait notre producteur-partenaire à planifier sa production, et consommez des produits dont vous connaissez la provenance et les méthodes d'élevage.

Le transport vers Breuillet est assurée par le producteur jusqu'au Bouc Etourdi où Sophie la maraîchère de l'Amap prend le relais jusqu'au lieu de distribution. Il n'y a pas de livraison d'œufs en absence de Sophie et sans amapien.ne disponible pour le convoyage depuis Corbreuse.

Fait à : _____ le _____
 Signature de l'adhérent : _____ Signature du producteur : _____

Sylvain BARBERY

17/01/2025	31/01/2025	14/02/2025	28/02/2025	14/03/2025	28/03/2025	11/04/2025	25/04/2025	09/05/2025	23/05/2025	06/06/2025	20/06/2025	04/07/2025	18/07/2025	01/08/2025	15/08/2025	29/08/2025	12/09/2025	26/09/2025	10/10/2025	24/10/2025	07/11/2025	21/11/2025	05/12/2025	19/12/2025
------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

acceptation du contrat et validation de la 1^{er} date, sous réserve de vérification de l'adhésion à l'association AMAPLACE ET de la disponibilité des œufs côté producteur.